RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 725EEC42-DB59-83B0-811D-B8857E33BC29

AVENANT N°1 AU TRAITÉ DE FUSION TRANSFRONTALIERE

DE LA SOCIETE CV2A

PAR LA SOCIETE OPPORTUNITY INVEST

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

- La société **OPPORTUNITY INVEST**, une société par actions simplifiée de droit français au capital de 10 000 euros ayant son siège social au 39, rue Félix Jacquier, F-69006 Lyon, France, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 921 280 418, représentée par son Président, Monsieur Arnaud PASCAL,

Ci-après dénommée "la société absorbante",

D'UNE PART,

ET:

- **La CV2A,** une société anonyme de droit luxembourgeois au capital de 31 000 euros ayant son siège social au 45, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la section B sous le numéro 170009, ici représentée par Monsieur Arnaud PASCAL et par Madame Izzate ZEYMOUSSI,

Ci-après dénommée "la société absorbée",

D'AUTRE PART,

Préalablement à la convention de fusion faisant l'objet du présent acte, il a été exposé ce qui suit :

Dans le cadre du projet de traité de fusion qui a été présenté aux sociétés OPPORTUNITY INVEST et CV2A, il est décidé de modifier l'article 21 du traité de fusion afin de proroger la date de réalisation de la fusion au 31 décembre 2026 au plus tard.

Fait par signature électronique

Le 30 septembre 2026

La Société « CV2A» **La Société « OPPORTUNITY INVEST »**

[redacted]

Signé par :
Izzate ZEYMOUSSI
98AB5DC5558C4C5...

[redacted]
0C617F0AA0ED48B...

"Certifié Conforme à l'original"

[redacted]